

Municipales 2026 : et le vélo ?

La ville à vélo - antenne chavilloise de MDB (Mieux se déplacer à Bicyclette)



Bon pour la santé, celle de ses utilisateurs et celle de la planète, le vélo est un moyen de transport rapide et efficace pour se déplacer en région parisienne.

Grâce aux "coronapistes" mises en place en 2020, la pratique du vélo a fortement progressé à Chaville, que ce soit par les Chavillois eux-mêmes ou pour le trafic de transit. Chaville est sur le tracé de la ligne V3 du VIF, le réseau cyclable pour l'Île de France. Cependant, il reste beaucoup à faire à Chaville pour que s'y déplacer à vélo soit agréable et sécurisé pour tous. Chaville n'a obtenu que la note D ("Moyennement favorable") pour la pratique du vélo lors de l'enquête nationale "Baromètre vélo" de 2025.

Une ville cyclable est désirable pour tous, et pas seulement pour les cyclistes : piétons, personnes à mobilité réduite, enfants, tous bénéficient d'une ville apaisée.

La circulation à vélo est une attente forte des citoyens et un sujet politique incontournable.

La ville à vélo, antenne de MDB

La ville à vélo existe à Chaville depuis 2014, en tant qu'antenne de MDB (Mieux se déplacer à Bicyclette), une association qui depuis 50 ans promeut le vélo comme mode de déplacement en région parisienne. Quelles sont nos actions ?

- Être force de proposition et interlocuteur pour les aménagements (itinéraires, stationnement, jalonnement, ...) auprès de la municipalité, du département et de Gpso.

- Animer une vélo école pour adultes. Environ 50 personnes, majoritairement des femmes, apprennent à faire du vélo avec nous chaque année.
- Organiser tous les deux ans une bourse aux vélos à Chaville.
- Participer à la Convergence vélo de MDB chaque année en juin, avec un point de départ à Chaville.

But et usage de ce plaidoyer

Ce document est envoyé à toutes les listes se présentant aux Municipales à Chaville. Son but est de **servir de base d'échange** lors d'un **entretien** entre deux représentants de La ville à vélo et un ou plusieurs représentants de la liste. Les réponses obtenues lors de ces entretiens seront publiées sur un site internet mis en place par le Collectif vélo Ile de France et accessible au public.

Relations avec notre association

La liste s'engage-t-elle à :

- Poursuivre la mise à disposition de locaux pour notre vélo-école (cour de l'école Paul Bert le dimanche matin + parking à vélo sous l'école).
- Soutenir comme actuellement l'organisation de la Bourse aux vélos tous les deux ans (mise à disposition de matériel, autorisation d'occupation de l'espace public, communication sur l'événement).
- Communiquer comme actuellement, voire de manière plus visible, sur les évènements que nous organisons (en particulier la Convergence vélo annuelle de MDB).
- Mettre en place un **comité de suivi régulier** sur les aménagements cyclables avec un ou plusieurs élus. Porter nos demandes et celles de la ville vers le département et GPSO quand cela est nécessaire.

Encourager la pratique du vélo chez les jeunes

Comment la liste compte-t-elle développer la pratique du vélo chez les jeunes ?

Quelques suggestions non exhaustives :

- Mettre en place le SRAV (Savoir Rouler à Vélo) pour tous les élèves de Chaville (est-ce le cas actuellement ? Y compris jusqu'à l'autonomie ?).
- Faire de la sensibilisation dans les collèges.
- Apaiser les rues autour des écoles, en instaurant des Rues aux Écoles, en généralisant les zones 30 à proximité des établissements, en créant des aménagements cyclables.
- Baliser et sécuriser des itinéraires pour que tous les élèves puissent rejoindre leur école à vélo en toute sécurité.
- Faciliter la dépose par les parents à vélo, pour offrir une alternative concrète à l'automobile. (*Aujourd'hui, un cercle vicieux est installé : les parents estiment les rues*

trop dangereuses pour laisser leurs enfants y circuler à vélo... et continuent donc d'y amener leurs enfants en voiture, contribuant eux-mêmes à l'insécurité routière.)

- Baliser et sécuriser des itinéraires vers les lieux fréquentés par les jeunes (Atrium, MJC, stades).

A noter : dans l'enquête nationale Baromètre vélo de 2025, Chaville obtient la note G (très dangereux) à la question « Pour les enfants, circuler à vélo est... ».

Aménagement cyclables : le cas RD910

Le **projet de requalification de la RD910** a commencé à être étudié en 2014. Notre association La ville à vélo (antenne locale de MDB) a participé à des ateliers et des consultations sur ce sujet entre 2014 et 2017. Entre les premiers plans en 2019 et la dernière version connue (juin 2024), La ville à vélo a été force de proposition (pour une bidirectionnelle centrale, finalement non retenue) puis a continué à participer aux remarques et suggestions, avec le Collectif vélo Ile de France, particulièrement impliqué car la RD910 fait partie du parcours du VIF ([réseau Vélo Ile de France](#)).

Initialement prévus pour débuter fin 2022/2023, les travaux sont maintenant annoncés sur 2026/2030.

La Ville à vélo **n'est pas satisfaite du projet** (plans de juin 2024) pour les raisons suivantes :

- Depuis les premières études, la pratique du vélo a fortement évolué : augmentation du nombre de cyclistes, apparition des vélos cargos personnels (avec des enfants) et professionnels (livraison), augmentation considérable de la part des vélos électriques (et donc de la vitesse), développement de la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens, en particulier pour aller travailler.
- La largeur des pistes prévues oscille entre 1,6m et 2,1m. Or le VIF demande en section courante 2,2 à 2,5m pour une piste unidirectionnelle. Les pistes prévues sont donc trop étroites, avec des goulets d'étranglement.
- Même si la couleur est différente et qu'un chanfrein est prévu, les pistes sont tout de même clairement disposées proches des piétons, ce qui conduira à des conflits entre les cyclistes et les piétons, en particulier devant les écoles et les commerces.
- Le projet n'est ni modulable ni évolutif : une fois réalisé, il ne permet plus aucun réajustement (comme cela peut-être le cas des corona-pistes actuelles).

En résumé, le projet est intéressant pour encourager une mobilité à vélo de loisir, de déplacement de proximité, très sécurisée pour les jeunes et les débutants de manière générale. Il est par contre incompatible avec le vélo comme moyen de déplacement quotidien et rapide (objectif du VIF).

Cela dit, quelles sont les alternatives ?

L'idéal serait un **nouveau projet** conforme aux spécifications du VIF, prenant en compte le trafic actuel et la poursuite probable de son accroissement, ainsi qu'une meilleure séparation avec les piétons. Ce projet devrait être mené et réalisé en moins de 5 ans, comme c'est le cas pour d'autres du même type, et non pas s'étaler sur 15 ans comme cela est en train de se produire pour le projet actuel.

Une autre alternative serait de **rénover l'existant** : les coronapistes mises en place en 2020 permettent sur la majorité du parcours d'avoir un itinéraire cycliste fluide et relativement sécurisé. Les points de danger actuels sont :

- Le stationnement très fréquent de véhicules motorisés sur les pistes (camion et camionnette de livraison un peu partout, parents devant l'établissement Saint-Thomas, voiture devant la place du marché). Pour éviter cela, il faudrait engager des actions de sensibilisation (article, atelier, distribution de tract) voire de répression (verbalisation systématique).
- Le passage entre la rue Guilleminot et l'entrée de Sèvres. La bande cyclable actuelle est très étroite (0,8 m) et longe les voitures stationnées (risque d'emportiérage) qui de plus dépassent très souvent sur la bande cyclable, la réduisant encore. Nous demandons depuis des années un réaménagement de cette zone.

Au vu des montants engagés (50 millions d'euros ?), la requalification de la RD910 ne fait pas sens pour les cyclistes. Ils ne sont cependant pas les seuls concernés par la requalification : piétons, riverains, usagers des transports en commun, automobilistes, commerçants, la future municipalité doit prendre en compte tous les avis.

Et peut-être le projet est-il déjà trop engagé par le département pour que la municipalité de Chaville puisse s'y opposer et proposer une alternative, même si elle le souhaitait ?

Enfin, le risque qu'en cas d'opposition à ce projet de l'une des municipalités concernées, le département choisisse de ne rien faire du tout est à prendre en compte.

Quelle est la position de votre liste en ce qui concerne ce projet d'aménagement de la RD910 ?

Autres aménagements cyclables

En dehors de la RD910, la liste a-t-elle prévu d'autres aménagements cyclables à Chaville (rue Anatole France par exemple, qui dessert le stade Jean Jaurès) ?

Est-il prévu une mise à jour ou l'établissement d'un Plan de circulation ? Du plan vélo (en liaison avec celui de GPSO) ?

Autres éléments encourageant la pratique du vélo

La liste a-t-elle d'autres projets pour encourager la pratique du vélo ? Quelques suggestions :

- Accompagner la mise en place de la **cyclo-logistique** avec les villes environnantes.
- Faire une enquête sur les besoins en terme de **stationnement sécurisé pour les personnes en immeuble** (box comme cela a été mis en place à la Pointe de Chaville)
- **Respect du code de la route par les automobilistes** : faire garantir que les "arrêts minutes" sur les pistes n'aient plus lieu (devant Saint-Thomas en particulier), que les voitures garées ne dépassent pas, etc... *Cela ressort très fortement dans le Baromètre vélo.*
- **Renforcer la communication sur le vélo** via les supports de la ville : rappel des règles de circulation, présentation des nouveaux aménagements, conseils pratiques.
- Organiser un événement qui ferme la circulation automobile sur Chaville ou une partie de Chaville : une fête de la ville, une journée des mobilités actives, ...